



## **Projet éducatif des accueillantes conventionnées du service I.M.A.J.E.**

L'Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants encadre une centaine d'accueillantes conventionnées réparties dans toute la province de Namur.

En tant que milieux d'accueil pour tout-petit, nous avons un projet éducatif qui définit les lignes de conduite communes à l'institution. Ce document est actualisé tous les 3 ans.

Les accueillantes ont également pour la plupart leur projet spécifique, le « projet de vie ».

### **Le projet**

L'Intercommunale est un service public qui se veut accessible à toutes les familles quelle que soit leur conviction philosophique et leur situation sociale.

IMAJE doit se poser comme garant du respect de chacun:

- respect de l'enfant,
- respect de l'enfant en lien avec ses parents,
- respect des enfants entre eux,
- respect des parents,
- respect des professionnels.

### *1/ L'enfant*

#### **a. Le respect du rythme de chaque enfant**

Nous veillons au respect des besoins de chaque enfant. Nous insistons sur la mise en place d'une relation de confiance basée sur la collaboration et la communication entre l'accueillante, les parents et l'enfant.

Nous souhaitons respecter la spécificité des uns et des autres ; chaque enfant a son rythme à lui. Nous sommes soucieux de l'encourager dans son développement en respectant celui-ci.

- Les besoins affectifs/psychosociaux: Nous sommes particulièrement attentifs à ce que l'enfant se sente en sécurité dans son milieu d'accueil.  
Pour se sentir sécurisé, l'enfant a besoin de percevoir de la confiance entre les adultes qui s'occupent de lui. Il a aussi besoin de se sentir accueilli dans un cadre familial et chaleureux.  
Pour débiter l'accueil et installer cette confiance, nous mettons en place une période de familiarisation.  
Celle-ci répond aux besoins de chacun en donnant le temps de faire connaissance. Le document « à mon rythme » est un outil qui sert de 1<sup>ère</sup> base de discussion, de rencontre autour des rythmes et habitudes de l'enfant.  
Bien se connaître mutuellement pour aller vers un accueil individualisé.  
La période de « familiarisation » permet à l'enfant d'arriver dans un lieu rendu « familial » et donc plus rassurant.  
Le service insiste sur la mise à disposition des doudous, des objets sensoriels/familiers (odeur de la maison, foulard, vêtement de la maman, ...), des albums photos et des photos au mur qui font le lien avec la maison.  
L'accueillante essaie d'être attentive à toutes les émotions de l'enfant.
- Les besoins physiques et moteurs: Soins corporels, besoins alimentaires, rythme du sommeil, acquisition de la propreté, ...  
L'accueillante propose, encourage, mais n'insiste pas.
- Les besoins moteurs: L'enfant a besoin de prendre connaissance de son corps et de son environnement dans un espace adapté.  
Un espace de la maison doit être aménagé en fonction des enfants: un coin jeux qui donne la possibilité de bouger (ex.: petits vélos), coin doux, caisses de jeux à hauteur des enfants, ...  
Il est tout aussi important pour l'enfant d'avoir un accès à l'extérieur. Il sera rendu possible par l'aménagement d'un espace sécurisé et/ou par des promenades avec l'accueillante.
- Les besoins intellectuels: Besoin de réaliser et de mener ses expériences dans un environnement stimulant.  
Le matériel de base est toujours à disposition des enfants.  
Les livres pour tout petits sont davantage présents, les accueillantes prévoient de plus en plus un espace bibliothèque.  
Le service encourage les accueillantes à installer des coins permanents.
- L'importance de se dire « au revoir » ou l'aménagement de la fin de séjour:  
L'accueillante prépare le départ de l'enfant. Souvent, un événement marque la fin de séjour.  
Quand le départ est « précipité » même s'il s'agit là d'un moment difficile, il est important de se dire au revoir malgré tout, afin de clôturer l'accueil. Le travailleur social est à l'écoute aussi bien des parents que de l'accueillante.  
Professionnellement, il reparlera avec l'accueillante de ces moments de séparation parfois difficiles.

## **b. Devenir grand ne se fait pas en un jour: nous respectons le moment présent**

« Autonomie signifie se connaître soi-même et non faire tout, tout seul. »  
Le rôle de l'adulte est d'accompagner l'enfant, de l'encourager.  
Chez l'accueillante, c'est au travers de ses jeux que l'enfant pourra faire des découvertes tout en s'amusant.  
Par l'aménagement de leurs espaces, elles permettent aux enfants « d'être en activité » et non de « faire des activités »

Les accueillantes encouragent les découvertes spontanées et proposent des activités créatives, d'éveil, de découverte. Il n'y a pas de but d'apprentissage scolaire (ex.: tenir un crayon, colorier un dessin, ...).

Nous laissons à l'école le soin d'apprendre à écrire et à dessiner à l'enfant. A chacun son rôle et son moment.

Grandir, c'est parfois avoir envie d'être à nouveau petit, pouvoir recharger ses batteries pour continuer de plus belle.

L'accueillante accepte des moments de « régression » ; par exemple, à l'arrivée d'un nouveau, d'un frère, simplement comme ça (ex.: donner à nouveau la cuillère à un enfant qui mange seul habituellement).

Accepter que l'enfant ait besoin de temps pour démarrer sa journée, ait des moments où il a besoin de se recentrer, d'être dans sa bulle, ...

### **c. La vie en groupe**

- **Des enfants d'âges différents:**

La coexistence d'enfants d'âges et de niveaux de développement différents exige un aménagement pensé de l'espace.

Un coin aménagé pour les plus petits, pour les plus grands. (ex.: Des espaces psychomoteurs différenciés à certains moments).

Utilisation du parc comme espace sécurisé pour les plus petits ou lorsque l'accueillante doit quitter un instant la pièce.

- **Des règles de vie (souvent annoncées dans le projet de vie individuel de l'accueillante)**

Chaque accueillante en accord avec le ROI Imaje décide des règles de vie de son milieu d'accueil. Le travailleur social l'encourage à décider ces règles en fonction des nécessités de santé, de protection et de bien-être de chacun des enfants accueillis, ... mais aussi de l'organisation nécessaire à une collectivité.

Le quotidien se traduit par des règles de vie, des rituels et des points de repères expliqués aux enfants.

Le travailleur social, par son passage régulier au domicile de l'accueillante aide à l'élaboration du projet individuel.

- **Gérer les interactions entre enfants, mais aussi les situations de conflit**

Des interactions entre enfants, des affinités et même des amitiés apparaissent très vite entre eux. L'accueillante en fait part aux parents, en parle aussi avec les enfants ....

Il y a aussi des moments plus difficiles : les enfants qui sont intéressés par le même objet ou qui jouent ensemble ont encore du mal à tenir compte de l'autre, à partager, à contrôler leurs gestes.

C'est souvent l'adulte qui doit tempérer.

Les jeunes enfants ont, au cours de leur développement, une période dite de « stade oral » et peuvent alors avoir à cette période la morsure comme moyen d'expression.

- **La famille de l'accueillante**

Le mari et les enfants de l'accueillante interviennent auprès de l'enfant ne fusse que par leur présence momentanée auprès des enfants accueillis. Ils interagissent, changent la dynamique, apportent une augmentation des stimulations.

## 2/ *Les parents*

### **Respecter le lien Parent-Enfant**

Nous essayons de respecter le lien privilégié unissant parents et enfants. Accueillir un enfant, c'est d'abord accueillir ses parents, ils ont le rôle premier d'éducation.

La période de familiarisation permet d'établir en douceur les nouveaux liens dans un climat de confiance.

Les parents sont des partenaires dans l'accueil de leur enfant et cela n'est possible que dans le dialogue.

Nous sommes attentifs à leurs manifestations de confiance et de questionnement.

Leurs demandes sont prises en compte et négociées en cohérence avec le projet du milieu d'accueil et les limites de la collectivité.

#### Les échanges quotidiens, le dialogue:

Il existe un lien verbal entre les parents et l'accueillante, pour prendre le temps d'un échange au jour le jour sur la journée de l'enfant, soit oralement, soit par écrit.

Certaines accueillantes utilisent un carnet de communication avec les parents.

Les premiers apprentissages débutent à la maison, l'accueillante prend le relais.

L'accueillante rapportera souvent la visite du travailleur social et les réflexions et informations échangées à cette occasion.

Le travailleur social intervient en cours d'accueil, passe régulièrement chez l'accueillante, est disponible et peut-être joint par téléphone. Il peut organiser une réunion à la demande des parents, à la demande de l'accueillante.

Le travailleur social est tenu au secret professionnel.

## 3/ *Le service*

### – **Rôle du TMS (travailleur médico-social)**

Il est le responsable, il intervient à l'inscription, au 1er accueil, retravaille le projet d'accueil avec l'accueillante, fait des visites régulières à domicile, veille au bien-être des enfants accueillis, à la sécurité et l'hygiène, prépare le départ des enfants. Il a une place de tiers et permet la relation triangulaire en cas de difficulté : chacun peut l'interpeller.

### – **L'accueillante travaille au sein d'un service**

- Elle est en contact régulier avec le travailleur social.
- Elle partage ses expériences professionnelles avec ses collègues lors des réunions de formation organisées par le travailleur social. Celles-ci lui permettent de prendre du recul par rapport à sa pratique quotidienne. Elle a un devoir de discrétion par rapport aux familles.

### **a. L'accueillante est une professionnelle**

Etre professionnelle, c'est ...

- Centrer ses priorités sur l'enfant: c'est-à-dire prendre le temps de l'observer (pour le connaître, pour pouvoir respecter ses rythmes), prendre le temps d'observer le groupe d'enfants (sa dynamique ...).

- Avoir une réflexion par rapport à sa profession : ouverture, remise en question par rapport au travail, pouvoir séparer, mettre des limites entre vie privée et vie professionnelle.
- Revenir régulièrement sur ce qui différencie la position parentale de la position professionnelle.
- Se conformer aux exigences du service.
- Poser un cadre à l'accueil : être claire dans les limites que l'on met aux parents. L'accueillante se doit d'être ouverte à la différence tout en respectant le cadre posé par IMAJE et par elle-même.
- Se former: l'accueillante est dans l'obligation de participer aux journées pédagogiques prévues par le service ainsi qu'aux soirées.
- Respecter l'obligation de discrétion par rapport aux familles, le secret professionnel.

## **b. Promotion santé et vie saine**

- L'alimentation:  
L'accueillante se doit de fournir au repas de midi ainsi qu'au goûter une alimentation équilibrée, saine, variée et adaptée à l'âge de l'enfant. Elle tient compte des demandes des parents (cfr ROI).  
Le service impose l'eau comme boisson, c'est en effet la boisson la plus saine et la plus adaptée aux enfants.
- Les animaux domestiques:  
Certaines accueillantes ont des chiens, des chats, des oiseaux... Le service veille au suivi médical (certificat de vaccination et vermifuge). Ces derniers ne peuvent pas être en contact direct avec les enfants.  
Les parents sont informés des conditions d'accueil et des risques d'allergie.
- L'hygiène:  
L'enfant doit être accueilli dans un milieu sain, ce qui implique des gestes quotidiens importants.  
C'est aussi pour cette raison que nous sommes intransigeants en ce qui concerne l'éviction en cas de maladie (cfr ROI).  
Nous insistons pour que chaque enfant arrive chez l'accueillante changé et habillé. Mais les règles d'hygiène sont aussi des règles de convivialité que l'enfant intègre en imitant l'adulte. Ces petites habitudes participent à l'acquisition de la propreté et de l'autonomie.  
Le travailleur social peut interpellé l'accueillante par rapport à:
  - La fraîcheur et la conservation des aliments, la méthode pour les réchauffer.
  - La propreté de la literie, des bavoirs, le lavage des mains et du coussin à langer entre les changes, le nettoyage des petits pots après chaque usage, ...
  - L'aération des pièces et notamment des locaux de sieste.
  - L'entretien général des pièces fréquentées par les enfants.
- La sécurité du lieu et du matériel:  
Le travailleur social remplit annuellement avec l'accueillante un document « sécurité » visant à attirer l'attention et à remédier à tout ce qui pourrait constituer un danger pour les enfants.

## **c. Intégration d'enfants ayant des besoins spécifiques**

IMAJE est un service public. A ce titre, il accueille tous les enfants. Lorsqu'un enfant requiert des soins plus spécifiques, son accueil est envisagé et décidé en collaboration avec l'accueillante, il est préparé avec ses parents et le travailleur social. Parfois, un point de vue médical est sollicité.

Un accompagnement du milieu d'accueil peut-être envisagé avec le service Badiane.

#### **d. Ouverture du milieu d'accueil vers l'extérieur :**

- Il y a les initiatives personnelles : balade jusqu'au marché local pour acheter des légumes, ballade jusqu'à la boulangerie ou jusqu'à la ferme du voisin.
- Dans certains secteurs, deux ou trois accueillantes se réunissent pour un moment en commun.
- D'autres secteurs ont des contacts, des collaborations avec la bibliothèque, la « marmothèque » ou participent à de la psychomotricité organisée par la commune.
- Le travailleur social s'informe et participe aux différentes coordinations à un niveau communal.
- En cas de situations particulières ou de nécessité, le service peut demander un avis au médecin de l'ONE, à un organisme comme le SAJ, le CPAS ...